



Le Projet intervention Prostitution Québec : un maillon essentiel

Mémoire
présenté dans le cadre de la
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Présentation de l'auteur

Le Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) a pour mission d'accompagner les personnes qui sont actives, l'ont déjà été ou sont à risque de se trouver dans une dynamique prostitutionnelle ou d'exploitation sexuelle.

Sa présence constante sur le terrain lui permet de se tenir au fait des réalités changeantes et d'anticiper les nouveaux besoins. L'organisme élabore ainsi des projets et des outils novateurs et des pratiques avant-gardistes qui favorisent l'*empowerment* des personnes accompagnées.

Fort d'une expertise accumulée depuis 1984, le PIPQ est devenu la principale référence en accompagnement auprès des adolescent·e·s et adultes vivant de l'exploitation sexuelle et de la prostitution dans la région de Québec. Dans l'objectif de partager cette expertise, l'organisme développe des actions concertées avec ses nombreux partenaires et participe activement à plusieurs concertations régionales et nationales. Il offre en plus des formations aux intervenant·e·s ou étudiant·e·s et accueille une dizaine de stagiaires chaque année.

Les nombreux projets déployés par le PIPQ s'articulent autour de trois grands axes de prévention et d'intervention.

Chaque année, plus de 3 000 jeunes sont sensibilisés au phénomène grâce à des ateliers adaptés. Ils et elles en ressortent outillé·e·s pour reconnaître des situations d'exploitation sexuelle (recrutement, engagement, conséquences, processus de sortie, etc). Ils et elles y sont entre autres invité·e·s à réfléchir sur les préjugés et les mythes en lien avec la prostitution juvénile et à développer leur jugement critique sur le sujet.

Chaque année, nos travailleurs·euses de rue et de milieu accompagnent plus de 530 personnes avec qui ils et elles tissent des liens significatifs. Ils et elles sont présent·e·s dans les milieux de vie des gens où les besoins se font sentir (parcs, rues, écoles, centres jeunesse, réseaux sociaux, établissements liés à l'industrie du sexe) et créent des relations égalitaires et volontaires dans le respect du rythme de chacun.

Chaque année, nos intervenant·e·s du milieu de vie accueillent plus de 150 personnes. Le lieu d'ancrage chaleureux et animé offre plus de 5 000 dépannages alimentaires, repas et collations; fournit plus de 3 700 morceaux de vêtements ; distribue plus de 50 000 condoms et 30 000 seringues. On y trouve également des services d'hygiène (douche, lits de repos, produits de soins) et des services de santé (dépistage, vaccination, intervention en toxicomanie, nécessaire pour premiers soins), en plus d'y organiser une foule d'activités (repas collectifs, ateliers de croissance personnelle, loisirs créatifs, etc).

Table des matières

La prévention	3
Une offre variée et adaptée	3
La co-construction	5
La présence d'une spécialiste	5
Le partage de l'expertise	6
Le travail de rue	6
Une pratique unique	6
Une pratique peu reconnue	8
Une approche collaborative	8
Les trous de service	9
Le passage à l'âge adulte	10
Les proxénètes	10
Le soutien aux parents	12
Les besoins en services spécialisés	13
La question du financement	14
Annexe 1 : Recommandations	16
Bibliographie	17

Liste des acronymes utilisés

CAVAC	Centres d'aide aux victimes d'actes criminels
CIUSSS-CN	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Capitale-nationale
DPCP	Direction des poursuites criminelles et pénales
PIPQ	Projet Intervention Prostitution Québec
SPVQ	Service de Police de la Ville de Québec

Le Projet Intervention Prostitution Québec : un maillon essentiel

L'exploitation sexuelle est un phénomène en pleine expansion.

Ses codes ont infiltré la culture populaire. Son omniprésence a un impact sur la vision qu'ont les jeunes aussi bien des rapports hommes-femmes que de la sexualité. Devenue banale, elle est même devenue pour certaines un modèle à suivre (Cournoyer, 2014).

Bien placé pour en constater l'évolution, le PIPQ s'évertue depuis 35 ans à comprendre et à agir sur le phénomène de l'exploitation sexuelle dans la région de Québec par la prévention, puis à amenuiser ses impacts par l'intervention. L'organisme a su se démarquer par son expertise et s'allier de nombreux partenaires qui, ensemble, ont fait de la région un modèle à suivre en matière de concertation.

Évidemment, comme c'est souvent le cas dans le milieu communautaire, la pérennité des actions du PIPQ demeure toujours incertaine. Des services essentiels qui ne sont toujours pas accessibles aux jeunes pris dans une dynamique d'exploitation ou aux autres acteurs directs ou indirects qui y sont impliqués.

En ce sens, le PIPQ accueille avec enthousiasme l'opportunité de soumettre quelques recommandations.

La prévention

Une offre variée et adaptée

Afin de prévenir que les jeunes entrent, s'enfoncent ou retournent dans une dynamique prostitutionnelle, le PIPQ travaille avec eux sur certains facteurs de protection qui vont de l'éducation à la sexualité à la faculté de demander et de recevoir de l'aide en passant par l'estime de soi, par exemple (Table, 2007).

La gamme d'ateliers offerts par le PIPQ est très variée.

On y traite par exemple du phénomène de la prostitution et de l'exploitation sexuelle, des formes de prostitution, des facteurs de risque et de protection, des impacts, des modes d'entrées et stratégies de recrutement, mais aussi des phénomènes qui se cachent derrière sa banalisation, telle que l'hypersexualisation. On y parle aussi d'estime de soi, de relations saines et de sexualité positive.

Les ateliers marient la théorie à la pratique et les réflexions personnelles aux discussions de groupes. Ils peuvent être offerts de façon ponctuelle dans une classe, ou sur un plus long terme dans différents milieux jeunesse, que ce soit les écoles, les centres de réadaptation, ou d'autres organismes communautaires.

Cette variété, rendue possible grâce aux connaissances pointues acquises par les membres de l'équipe de prévention du PIPQ au sujet des différentes thématiques, permet de toujours s'adapter aux réalités spécifiques de chaque groupe :

1. selon ses caractéristiques

Il s'agit par exemple parfois d'un groupe en milieu scolaire, de réadaptation ou thérapeutique avec chacun ses besoins spécifiques. D'autres fois, c'est plutôt un groupe de futur·e·s intervenant·e·s qui suit l'atelier. Des variations peuvent aussi être nécessaires si les membres du groupe se connaissent déjà ou non, si elles ont déjà suivi des formations sur le sujet, selon leur niveau de vulnérabilité, etc ;

2. selon les contextes

La réalité en général très dynamique, ajoutée aux changements rapides de situations dans lesquelles évoluent les participantes, nécessite de rapides adaptations pour continuer d'interpeller les jeunes.

3. selon le rythme des participantes

L'atelier devra mettre l'emphase sur différents aspects selon qu'il vise la prévention primaire, secondaire ou tertiaire. Comme notre expérience démontre qu'il vaut mieux aborder le sujet de façon détournée, il est impératif de savoir reconnaître les moments d'ouverture où il est propice de le faire (Le Bossé, 2016).

Ainsi, au cours de l'année 2018-2019, les ateliers du PIPQ ont été offerts sous une forme ou une autre à 191 reprises et ont atteint près de 3 000 jeunes (PIPQ, 2019, p.8).

La co-construction

Si les ateliers sont construits et régulièrement révisés en fonction d'une recension constante des écrits, le PIPQ profite également de sa proximité de longue date avec les jeunes pour mettre à jour ses connaissances et ainsi assurer la pertinence, et par conséquent l'efficacité, de ses activités de prévention.

Tous les ateliers du PIPQ sont donc co-construits avec les jeunes, qui sont invités à s'impliquer à chaque étape du processus (création, adaptation et révision des contenus, évaluation et processus d'amélioration continue).

La co-construction permet d'assurer :

1. que les besoins réels des jeunes et leur réalité soient respectés et mieux compris
2. que les ateliers ne soient pas teintés des préjugés des adultes envers la sexualité des jeunes
3. qu'un plus grand nombre de jeunes adhère aux ateliers et que leur impact soit plus durable
4. que les jeunes prennent dès le départ conscience de leur rôle d'actrices et acteurs actifs dans leur expérience de la sexualité
5. que les dynamiques de pouvoir entre les adultes et les jeunes soient réduites, en rendant les ateliers plus conviviaux (FQPN, 2018).

La présence d'une spécialiste

Bien des adultes sont inconfortables avec l'idée de parler de sexualité en général, que ce soit avec leurs propres enfants ou avec d'autres jeunes. Il est essentiel, pourtant, que le sujet soit abordé avec aisance et sans tabou, afin de ne pas transmettre le malaise, et plutôt créer un espace où les participant·e·s seront à l'aise de s'exprimer et leur besoin d'information sera comblé. (FQPN, 2018).

Lorsqu'il est question spécifiquement d'exploitation sexuelle, la présence d'une personne spécialisée en la matière offre également aux intervenant·e·s qui ont moins d'expérience du soutien quant aux stratégies et pistes d'intervention à privilégier selon la situation. Par exemple, alors que la réalité des jeunes est parfois bien cachée, il arrive qu'un atelier de prévention de l'exploitation sexuelle mène à un dévoilement, dans quel cas un animateur qui n'aurait pas l'expérience requise pourrait être pris au dépourvu (Ricard-Guay, 2015).

Pour les jeunes, cette prise de contact avec la communauté permet de resserrer le filet de sécurité. Ils ou elles pourront au besoin bénéficier d'un accompagnement plus régulier avec un intervenant du PIPQ.

Le partage de l'expertise

Afin d'assurer ce renforcement du filet social des jeunes, le PIPQ cherche à favoriser la concertation intersectorielle par rapport à la prévention en matière d'exploitation sexuelle. En tant que membre de la Table régionale de Québec sur l'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile, l'organisme est porteur du projet Prévention Jeunesse, financé par le Ministère de la Sécurité publique, et s'emploie à former des intervenants pivots dans les établissements des organisations membres de la Table soit : le Service de Police de la Ville de Québec, la Sûreté du Québec, le CIUSSS-CN (site Centre Jeunesse de Québec et CSSS) et quatre commissions scolaires (Central Québec, Découvreurs, Capitale et Premières-Seigneuries).

Qu'ils soient psychoéducateurs, techniciens en travail social, conseillers pédagogiques, psychologues, conseillers d'orientation, agents de relations humaines, éducateurs, enquêteurs, patrouilleurs, agents communautaires, travailleurs de rue ou coordonnateurs de services, ces intervenants pivots assurent une meilleure vigilance concernant l'exploitation sexuelle en plus de transmettre des informations à leurs pairs.

Afin de maintenir les acquis grâce au travail entamé en matière de prévention, le PIPQ recommande :

- de consolider les postes de son équipe de prévention;
- de s'assurer que l'éducation au sujet de l'exploitation sexuelle soit offerte par des spécialistes du sujet;
- de consolider le poste de coordination de la mobilisation des intervenants pivots.

Le travail de rue

Une pratique unique

Le travail de rue est une pratique difficile à traduire en mots.

Faire du travail de rue, c'est « entrer en relation avec les personnes en rupture avec les institutions, non-rejointes par les services traditionnels et exclues des espaces publics » (AttrueQ, 1997).

Les raisons de cette rupture sont multiples, mais se résument souvent par des expériences passées stigmatisantes, voire humiliantes, à répétition ou ponctuelles, qui ont fini par attiser la méfiance envers les professionnels et un sentiment d'intimidation envers les institutions (Fontaine, 2011, p.19). C'est souvent le cas pour les victimes d'exploitation sexuelle, qui vivent souvent bon nombre de phénomènes concomitants, tels que la fugue, la consommation de drogues ou d'alcool ou des problèmes de comportement (Table régionale sur la prostitution du Québec, 2007, p.28).

Ces jeunes marginalisé·e·s sont d'autant plus repoussés par le rapport d'autorité, les normes comportementales requises, les critères d'admissibilité exigeants, les horaires contraignants, et la lourdeur bureaucratique en général des services étatiques (Masson, 2017, p.31).

Avec le travail de rue, les jeunes se sentent en confiance.

D'abord parce que la relation est volontaire et égalitaire et est créée non pas à force de procédures ou autres actes balisés, mais plutôt en toute subtilité, grâce à une « multiplicité de gestes, de paroles, d'attitudes, d'expressions, de silences, d'émotions » (Cefaï et Gardella dans Fontaine, 2013, p.200).

Faire du travail de rue, c'est établir une « relation basée sur la réciprocité et la non-directivité afin de ne pas appliquer mur-à-mur des stratégies d'intervention visant à réintégrer les jeunes dans la norme dominante » (Masson, 2017, p.33).

Le travail de rue reconnaît l'humanité et l'unicité des personnes accompagnées, la validité de leurs aspirations et la singularité de leurs expériences individuelles. Pour cette raison, l'accompagnement qu'offre le travail de rue est entièrement personnalisé (Masson, 2017, p.31; Fontaine, 2013, p.192).

Le travail de rue se pratique directement dans les milieux naturels des personnes, qu'ils soient réels ou virtuels. Il respecte le rythme de chacun. Il s'adapte aux besoins et aux demandes des personnes accompagnées, qui font elles-mêmes le choix de ce qui constitue un problème pour elles et déterminent elles-mêmes les situations qui seront priorisées. Le travail de rue ne cherche pas à altérer la nature des personnes accompagnées. C'est cet éloignement de la standardisation qui donne sa valeur et sa force à la relation (Masson, 2017, p.118; Fontaine, 2013c, p.199).

Pour arriver à rejoindre les « pas rejoignables » et, au besoin, agir de pont entre elles et le réseau traditionnel, il faut donc une grande marge de manœuvre pour appliquer son jugement et ajuster ses interventions. En effet, les contextes dans lesquels se trouvent les personnes accompagnées changent souvent et rapidement. En ce sens, une intervention, pourtant appropriée auprès d'un

individu à un moment précis, peut s'avérer inadéquate, voire nocive, à un autre moment ou auprès de quelqu'un d'autre (Le Bossé, 2016, p.25).

Une pratique peu reconnue

Reconnaître l'apport du travail de rue est un antidote au réflexe de mettre « en place un "dispositif" de grande envergure qui vise à appliquer à tous une solution considérée comme prometteuse auprès de quelques-uns » (Le Bossé, 2016, p.24).

Cependant, puisque les résultats ne sont pas nécessairement rapides ou pas nécessairement ceux qu'on voudrait, parce qu'il s'agit d'un processus à long terme sans objectif précis, parce qu'il s'agit d'une approche généraliste dans laquelle les moments informels et l'expérience du quotidien sont d'une grande importance, le travail de rue est, en plus d'être difficile à traduire en mots, pratiquement impossible à traduire en chiffres.

Les indicateurs quantitatifs, qui tendent à favoriser la standardisation des modes d'intervention, ne permettent pas de faire valoir l'impact réel de l'action, qui est par conséquent systématiquement sous-évalué (St-Germain et al, 2017 ; Depelteau, 2013b).

Et c'est sans doute entre autres parce qu'il est si difficile à mettre en valeur que le travail de rue auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou à risque de le devenir est précaire (Fontaine, 2013, p.200). Il fait pourtant partie intégrante des mesures indispensables pour diminuer les risques d'exploitation sexuelle et sa pratique doit être valorisée et mieux comprise par tous les acteurs qui accompagnent également les jeunes avec des approches complémentaires.

Une approche collaborative

Le PIPQ entretient des liens serrés avec ses deux partenaires centraux, le SPVQ et le CIUSSS-CN. Cette étroite collaboration permet d'établir un continuum de services qui répondent mieux à la diversité des besoins des jeunes piégés dans une dynamique d'exploitation sexuelle. Novateur en soi, le PIPQ est l'instigateur de nombreuses initiatives qui visent à pallier les limites des services publics.

Un récent exemple parmi d'autres est le comité de processus de dénonciation judiciaire qui a été mis sur pied après avoir identifié des besoins de ce côté. Composé de représentants du CIUSSS-CN, du SPVQ, du PIPQ, du CAVAC, de Viol-Secours et du DPCP, il se penche sur l'accompagnement des jeunes dénonçant des situations d'exploitation sexuelle.

Acquise de longue date, l'expérience du PIPQ en collaboration intersectorielle est riche et reconnue dans les autres régions du Québec, où la demande de formation sur le sujet est constante.

Afin de consolider et approfondir les impacts positifs du travail de rue et de la collaboration, le PIPQ recommande :

- d'assurer le financement stable du travail de rue auprès des jeunes pris dans une dynamique d'exploitation sexuelle ou à risque de le devenir, incluant le travail dans les espaces virtuels;
- de former tous les acteurs en lien avec le phénomène de l'exploitation sexuelle, incluant ceux impliqués tout au long du processus judiciaire (policiers, procureurs, magistrature, etc);
- de soutenir, par un poste d'agent de liaison, la pérennité des approches collaboratives;
- de soutenir le développement d'une concertation nationale.

Les trous de service

Évidemment, malgré tous les efforts fournis par l'équipe du PIPQ aussi bien en prévention qu'en intervention, les services offerts ne suffisent pas.

D'une part, la rupture des services fournis par l'État dès l'atteinte de l'âge adulte exacerbe la vulnérabilité des jeunes déjà ou à risque de se retrouver dans une dynamique prostitutionnelle.

Le manque de ressources pour accompagner les autres acteurs directs ou indirects de l'exploitation sexuelle, comme les proxénètes et les parents, nuit à l'atteinte d'un impact plus global sur le phénomène.

Aussi, certains des impacts de l'exploitation sexuelle nécessitent les services de professionnels spécialisés qui sont pour l'instant inaccessibles.

Le passage à l'âge adulte

Si, légalement, le passage à l'âge adulte s'effectue à 18 ans, l'atteinte de l'autonomie, elle, ne se produit que plus tardivement (Mireault et al, 2013 ; Thibault, 2015, p.14), au bout d'un processus qui s'étire dans le temps, qui est marqué par des allers-retours et des essais-erreurs et qui, par conséquent, nécessite un soutien adéquat (Goyette et al., 2012).

Les jeunes en milieu de placement, qui vivent déjà cette transition avec un héritage de difficultés économiques, sociales et psychologiques, et qui la vivent en plus en accéléré en perdant accès aux services à 18 ans, sont particulièrement vulnérables (Goyette et Turcotte, 2004, p.33; Mireault et al, 2013). Cette rupture de soutien social est liée à des problèmes de toxicomanie, de la criminalité, des problèmes de santé mentale, un niveau de diplomation moins élevé et un niveau de pauvreté plus élevé que dans la population générale, ainsi que plus d'épisodes d'itinérance et d'instabilité résidentielle (Goyette et al., 2012; Mireault et al, 2013).

La médiation entre les jeunes adultes et les structures sociales est donc essentielle pendant cette transition. L'accompagnement doit aider « à s'adapter au changement perpétuel, à faire face aux transformations continues et rapides de l'organisation sociale, aux perturbations que connaît chaque individu dans son parcours, aux changements de ses rôles et de son identité, aux exigences de l'autonomie et de l'individualité, et à l'insécurité que cela occasionne » (Fontaine, 2013).

Devant ce constat, le PIPQ recommande :

- de s'assurer que les jeunes qui s'apprêtent à quitter les centre jeunesse aient tissé des liens avec la communauté en favorisant le contact avec les organismes communautaires tout au long de l'hébergement;
- de diversifier les programmes de préparation à la vie adulte pour les adapter aux jeunes ayant des parcours complexes et des besoins auxquels les programmes existants ne répondent pas.

Les proxénètes

Au PIPQ comme dans les autres organismes qui œuvrent en exploitation sexuelle, le travail se concentre principalement sur les filles, compte tenu des sources de financement qui sont entièrement dédiées aux victimes.

Le phénomène a pourtant un caractère systémique en ce que plusieurs acteurs y sont impliqués, incluant les clients et les proxénètes. Limiter les interventions aux filles limite donc en retour les impacts globaux sur le phénomène.

En prostitution juvénile, les proxénètes sont majoritairement des jeunes de 17 à 25 ans (des plus jeunes encore agissent parfois d'entremetteurs). Ils ont une image très stéréotypée de la femme, à laquelle ils n'accordent aucune valeur au-delà de son corps, notamment à cause d'un manque d'éducation à la sexualité saine doublée d'une exposition à des modèles de relations dysfonctionnels. Comme bien des filles ne s'identifient pas à l'exploitation sexuelle, bien des proxénètes ne considèrent pas faire du proxénétisme. Ils n'ont souvent pas conscience des conséquences de leur pratique (Paradis et Cousineau, 2005, p.72-82).

Pour l'instant, le proxénétisme est criminalisé sans qu'une attention adéquate soit accordée aux facteurs de prévention d'entrée ou de récidive. En plus, le casier judiciaire des proxénètes (pour proxénétisme, violence, etc) leur bloque souvent l'accès aux ressources.

Ces jeunes ont pourtant besoin, comme les autres, de modèles, de repères et de soutien.

Notre expérience sur le terrain nous permet d'ailleurs de constater que ces proxénètes, souvent proches des filles que nous accompagnons, réclament régulièrement eux aussi notre aide. Leurs demandes varient par exemple de l'accompagnement pour les procédures judiciaires aux démarches auprès de l'aide sociale, en passant par les dépannages alimentaires et la gestion de la colère pour diminuer leur violence.

Sans des services qui s'adressent spécifiquement à eux, il nous est difficile de leur fournir cette aide, notamment parce qu'il est inconcevable de les intégrer aux activités où les filles sont présentes ou parce qu'il est conflictuel pour un même intervenant d'accompagner un garçon alors qu'il accompagne déjà une fille qui pourrait par exemple, vouloir le dénoncer.

Malgré qu'il n'existe aucun programme en ce sens pour l'instant, René-André Brisebois, criminologue spécialisé en la matière, offre des pistes de solution quant à l'intervention auprès des proxénètes.

Il identifie trois priorités :

- 1) éduquer, notamment au sujet de la sexualité (intimité, amour, respect, etc) et des relations saines et égalitaires (consentement, violence, etc), pour contrer la banalisation de la sexualité, l'hypersexualisation et la pornographisation actuelle de la société;
- 2) déstabiliser en travaillant sur les pensées et distorsions qu'ont les proxénètes au sujet de la sexualité des filles et leur implication dans la prostitution;

- 3) mobiliser vers le changement en les aidant à prendre conscience des conséquences négatives sur eux, puis en les redirigeant vers d'autres activités significatives et en bâtissant des projets d'avenir (Brisebois, 2018).

Les outils et pratiques du travail de rue sont donc pertinents ici afin de tisser des liens de confiance qui permettront d'effectuer des interventions renforcer les facteurs de protection chez les jeunes qui sont à risque d'entamer des activités de proxénétisme ou de récidiver, par exemple en les aidant à trouver de nouveaux intérêts, à développer un projet de vie et à trouver des bénéfiques ailleurs que dans le proxénétisme (Paradis et Cousineau, 2005, p.134-135).

Dans le but d'élargir l'impact sur le phénomène de l'exploitation sexuelle, le PIPQ recommande:

- de financer l'accompagnement des autres acteurs de l'exploitation sexuelle, notamment les proxénètes.

Le soutien aux parents

Apprendre que son enfant est piégé dans une dynamique prostitutionnelle est à la fois bouleversant et stigmatisant. Puisqu'il s'agit d'un sujet difficile à aborder avec des membres de l'entourage, les besoins de ces parents doivent être comblés ailleurs.

Le PIPQ a en ce sens démarré un groupe de soutien pour les parents dont l'enfant se retrouve dans une dynamique d'exploitation sexuelle. Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel ayant comme objectifs pour les parents de briser l'isolement, d'échanger avec d'autres parents, d'exprimer son vécu sans jugement, de mieux comprendre le phénomène (impacts, processus judiciaire, attitudes à privilégier, etc) et de créer un filet de sécurité pour l'enfant en agissant dans le même sens que les intervenants.

Dans certains cas, l'accompagnement permettra également aux parents d'être outillés pour travailler les facteurs de protection et amenuiser les facteurs de risque de l'enfant en coopération avec les intervenants.

En ce sens, le PIPQ recommande :

- d'appuyer les programmes qui s'adressent aux parents d'enfants qui se trouvent dans une dynamique d'exploitation sexuelle.

Les besoins en services spécialisés

Les conséquences psychologiques de l'exploitation sexuelle sont nombreuses, bien documentées, et nécessitent impérativement un suivi professionnel.

Dans une recension des études sur le sujet, la chercheuse Nadine Lanctôt note que, chez les femmes impliquées dans la prostitution, plus de 70% présentent des symptômes dépressifs, qu'environ 50% rencontrent les critères pour une dépression modérée ou sévère, qu'un peu plus du tiers ont un trouble anxieux et qu'entre le quart et le tiers ont un diagnostic de trouble de stress post-traumatique (comparé à environ 10% dans la population générale de femmes) (Lanctôt, 2018, p.55).

Les femmes qui ont fait leur entrée dans la prostitution à l'adolescence, comparativement à celles qui ont commencé à l'âge adulte, rapportent des symptômes plus variés, incluant les expériences intrusives, l'évitement défensif, la dissociation et l'hypervigilance (Lanctôt, 2018, p.56). Celles qui ont été sous l'emprise d'un proxénète vivent encore plus de séquelles psychologiques que les autres (Lanctôt, 2018, p.13).

La pratique prostitutionnelle provoque également une atteinte à l'intégrité de l'image corporelle qui se traduit par 1) la disparition du désir en général (où l'on ne fait plus de projets à long terme et on fait de l'évitement sensitif) ; 2) la disparition du plaisir sexuel en particulier (où le sexe n'est rien de plus qu'une transaction marchande et un trouble sensitif chronique qui désensibilise le corps est développé, rendant le sexe vide de plaisir et de déplaisir); 3) la déshumanisation du rapport sexuel (où les composantes affectives et émotionnelles des relations intimes sont complètement évincées), et; 4) la discontinuité identitaire (où l'on a le sentiment de n'exister qu'uniquement en tant qu'objet sexuel et où le corps ne devient qu'un instrument de travail) (Trinquart, 2002, p.61-72).

Face à la complexité de ces traumatismes, l'établissement d'un continuum de services spécialisés est primordial pour aider les survivantes d'exploitation sexuelle à se rétablir (Thibault, 2015, p.19; Lanctôt, 2018, p.8).

Ces soins demeurent cependant difficiles d'accès. Au-delà des limites financières, l'inadéquation des services représente un obstacle de taille. Les ressources ne sont pas toujours en mesure d'offrir des services aux jeunes en raison de leurs difficultés ou de leurs caractéristiques personnelles. La formation des professionnels est souvent largement insuffisante, voire inexistante quant aux problèmes spécifiques aux victimes d'exploitation sexuelle.

Les demandes de financement répétées du PIPQ en ce sens ont jusqu'à maintenant toujours été refusées.

Face à cette réalité, le PIPQ recommande :

- de faciliter l'accès à des professionnels spécialisés (sexologues, psychologues, thérapeutes, etc) qui soient disponibles en temps et abordables.

La question du financement

En 2018-2019, 71% des revenus du PIPQ provenaient de projets. (Plutôt que 59% en 2014-2015, par exemple).

Rien d'étonnant puisque le financement à la mission est en déclin dans plusieurs ministères (Depelteau, 2013b).

Pourtant, le financement à la mission est la meilleure forme de reconnaissance des particularités du milieu communautaire. Il permet à l'organisme d'avoir les coudées franches pour réagir aux nouvelles réalités dès qu'elles sont constatées plutôt que d'avoir à attendre qu'un ministère développe une politique, fasse un appel de projets auquel nous pouvons souscrire et étudie notre dossier avant de pouvoir agir. Il permet aussi de respecter un principe au coeur de l'action communautaire : l'approche ascendante (Depelteau, 2013b).

Par ailleurs, « la part de financement qui soutient des aspects autres que la mission diminue les marges de manœuvre nécessaires à [l'autonomie des organismes communautaires] puisqu'elle est soumise à de plus importantes contraintes » (St-Germain et al, 2017). Avec le financement par projet, la formule est simple : pour obtenir du financement et maintenir des services, nous nous devons d'intégrer les priorités de nos bailleurs de fonds (Depelteau, 2013b), et ce peu importe si elles correspondent à celles qui émanent du terrain.

Plutôt que de se fier à ses propres observations et aux connaissances acquises par la proximité à long terme avec les jeunes, le PIPQ doit donc: 1) développer des activités en lien avec les priorités déterminées par les différents ministères, souvent dictées par l'urgence et l'actualité, au détriment de la vision globale de la société qui caractérise l'action communautaire et qui permet de mieux accompagner les personnes qui fréquentent la ressource, et; 2) présenter des projets précis, souvent novateurs, alors que nos méthodes d'intervention et une approche plus généraliste ont déjà fait leurs preuves.

Les attentes de résultats mesurables et prévisibles, qui varient d'un bailleur de fonds à l'autre, nuisent à la cohérence de l'action (Fontaine, 2013, p.200; St-Germain et al, 2017).

La diminution de la valeur du financement à la mission implique plus de recherche de financement pour maintenir l'ensemble des activités de base qui se rattachent à notre mission et pour couvrir

nos frais généraux (Depelteau, 2013b). Le montage de dossiers de candidatures complexes se multiplie et s'ajoute aux déjà nombreuses redditions de compte.

Le travail administratif qui, ironiquement, n'est pratiquement jamais financé par les projets, en est à ce point alourdi que le PIPQ a dû s'adjoindre il y a maintenant deux ans une seconde employée pour y consacrer la majeure partie de son temps. Un salaire complet de plus, donc, qui est attribué à des tâches administratives au détriment de l'intervention directe.

Pour les autres employés, le financement à court terme est synonyme de précarité et d'incertitude (Depelteau, 2013). Le roulement de personnel est pourtant lourd de conséquences pour le PIPQ et les personnes qu'il accompagne. En plus de la perte d'expertise, le temps passé en formation ou à s'approprier des projets précis se fait aussi au détriment de l'intervention directe et nuit au lien de confiance avec les jeunes (Goyette et Turcotte, 2004, p.34).

Afin de reconnaître aussi bien l'apport des employés des organismes communautaires œuvrant en exploitation sexuelle que leur expertise et les besoins changeants qui émanent de la communauté, le PIPQ recommande :

- d'augmenter le financement à la mission des organismes œuvrant en exploitation sexuelle.

Central à l'action en exploitation sexuelle dans la région de Québec, le PIPQ compte évidemment poursuivre ses activités en matière de prévention et d'intervention en plus de continuer à assurer le leadership de la concertation avec les nombreux partenaires qui touchent de près ou de loin au phénomène. Avec l'appui de ses bailleurs de fonds, l'équipe de l'organisme souhaite également pouvoir élargir son impact, en œuvrant par exemple auprès des proxénètes, et répondre aux besoins qui émanent du terrain, notamment ceux des parents et de celles et ceux qui nécessitent un suivi clinique.

Toujours avide de partager son expertise, le PIPQ se fera un plaisir de collaborer aux étapes à venir qui découleront de la présente commission.

Annexe 1 : Recommandations

Dans le cadre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, le PIPQ recommande :

- de consolider les postes de son équipe de prévention;
 - de s'assurer que l'éducation au sujet de l'exploitation sexuelle soit offerte par des spécialistes du sujet;
 - de consolider le poste de coordination de la Table régionale de Québec sur l'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile.
-
- d'assurer le financement stable du travail de rue auprès des jeunes pris dans une dynamique d'exploitation sexuelle ou à risque de le devenir;
 - de former tous les acteurs en lien avec le phénomène de l'exploitation sexuelle incluant ceux impliqués tout au long du processus judiciaire (policiers, procureurs, magistrature, etc);
 - de consolider un poste de coordination de la concertation collaborative;
 - de soutenir le développement d'une concertation nationale.
-
- de s'assurer que les jeunes qui s'apprêtent à quitter les centres jeunesse aient tissé des liens avec la communauté en favorisant le contact avec les organismes communautaires tout au long de l'hébergement;
 - de diversifier les programmes de préparation à la vie adulte pour les adapter aux jeunes ayant des parcours complexes et des besoins auxquels les programmes existants ne répondent pas.
-
- de financer l'accompagnement des autres acteurs de l'exploitation sexuelle, notamment les proxénètes.
-
- d'appuyer les programmes qui s'adressent aux parents d'enfants qui se trouvent dans une dynamique d'exploitation sexuelle.
-
- de faciliter l'accès à des professionnels spécialisés (sexologues, psychologues, thérapeutes, etc) qui soient disponibles en temps et abordables.
-
- d'augmenter le financement à la mission des organismes œuvrant en exploitation sexuelle.

Bibliographie

Association des Travailleurs et Travailleuses de rue du Québec (1997) *Le travail de rue: de l'oral à l'écrit*.

Brisebois, René-André (2018) Intervention auprès des proxénètes, CIUSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Cournoyer, Maude (2014) Contrer la banalisation de l'exploitation sexuelle : une contribution au développement de relations égalitaires entre filles et garçons, *Ça s'exprime* no 24

Depelteau, Julie, Francis Fortier et Guillaume Hébert (2013a) Les organismes communautaires au Québec : Financement et évolution des pratiques, Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

Depelteau, Julie (2013b) Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois, Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

Fédération du Québec pour le Planning des Naissances (2018) Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice : Méta-analyse qualitative intersectionnelle des besoins exprimés par les jeunes, 18p.

Fontaine, Annie (2013) Le travail de rue : accompagner les jeunes au fil de leurs aléas existentiels et quotidiens, *Lien social et Politiques*, (70) 189-203.

Goyette, Martin et Daniel Turcotte (2004) La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse, *Service Social*, Volume 51, numéro 1, 30-44.

Goyette, Martin et Marie-Noële Royer (2009) « Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion », *Sociétés et jeunesses en difficulté, Revue pluridisciplinaire de recherche* numéro 8: *Difficiles parcours de jeunesses*.

Goyette, Martin et Daniel Turcotte, Varda Mann-Feder, Stéphane Grenier et Marie-Ève Turcotte (2012) « Soutenir le passage des jeunes issus des centres de jeunesse, une expérimentation de deux modalités d'intervention de groupe », *Cahier de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des population vulnérables #2012-01*

Lanctôt, Nadine (2018) *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*, Université de Sherbrooke.

Le Bossé, Yann (2016) Soutenir sans prescrire : Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC) Québec, Éditions ARDIS.

Masson, Philippe (2017) Le travailleur de rue, une figure héroïque ? Analyse critique des discours sur le travail de rue au Québec, MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL UQAM

Mireault, Gilles (2013) « Équipées pour quitter le centre jeunesse ? Évaluation d'une intervention de soutien des adolescentes au moment du passage à la vie adulte », *Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*, Numéro 139 (2013.2) : 5-14.

Paradis, Guylaine et Marie-Marthe Cousineau (2005) Prostitution juvénile : étude sur le profil des proxénètes et leur pratique à partir des perceptions qu'en ont des intervenants-clés, Les cahiers de recherches criminologiques, Centre international de criminologie comparée, Udm.

Projet Intervention Prostitution Québec (2019) Rapport d'activités annuelles 2018-2019.

Ricard-Guay, Alexandra (2015) Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec : perceptions et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention, Université McGill.

Rosa, Julia (2015) Le proxénétisme au féminin : étude sur le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées à Montréal, mémoire, Udm.

St-Germain, Lise, Josée Grenier, Mélanie Bourque et Danielle Pelland (2017) « Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des acteurs », *L'action communautaire : quelle autonomie ? Pour qui ?*, Volume 29, numéros 1-2.

Table régionale sur la prostitution du Québec (2007) Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile, 107p.

Thibault, Pascal (2015) Les éléments favorisant le passage à la vie adulte chez les jeunes placés en institution en centre jeunesse, selon le point de vue des intervenants qui les accompagnent, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke.

Trinquart, Judith (2002) La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins, Thèse de Doctorat d'Etat de Médecine Générale.